

PARISUDAM

Une société qui porte l'âme du territoire en elle

Depuis 1983, Paris Sud Aménagement, désormais « PariSudam » écrit la ville et offre à ses habitants les raisons d'y vivre. Ce souhait de ville unique, mixte, favorisant les échanges, les liens et son appropriation par les habitants - usagers, PariSudam l'exprime par le fait de renouer avec une pratique de l'espace public comme expérience relationnelle. Elle crée le territoire avec engagement et intensité. En partenariat avec les collectivités locales, les acteurs économiques, les bailleurs sociaux, les investisseurs, PariSudam intervient autant dans la transformation de quartier de gare, la redynamisation de cœur de ville, le renouvellement urbain, la création de quartier mixte relié à la ville, que dans la maîtrise du développement péri-urbain, ou dans la requalification de secteurs commerciaux ou parcs d'activités pour les transformer en quartier de ville, et de vie.

Si son **premier métier est l'aménagement**, PariSudam a su en développer d'autres au cours des dernières années, en s'intéressant à quelques thématiques qui réinventent la ville... **Rez-de-chaussée actif, lieu hybride, occupation transitoire, concertation citoyenne, mobilité, art contemporain urbain**, mais aussi **gestion de parc d'activités** sont autant de sujets qui amènent la société à ré-imaginer sans cesse son futur.

Aménageur animé par l'**intérêt général** et motivé par la **cohésion sociale**, PariSudam assure aujourd'hui au travers de ses différents pôles les missions suivantes :

La définition de stratégies de développement urbain (élaboration de plans guides, missions pré-opérationnelles dans la perspective de futures opérations d'aménagement, ...);

Le montage des financements des opérations, répondant aux souhaits et ambitions des collectivités tout en s'assurant de la réactivité et la maîtrise des partenaires privés ;

L'aménagement de quartiers (quartiers politique de la ville, quartiers anciens, opérations neuves ...);

La construction, en tant que maître d'ouvrage délégué, ou dans le cadre de contrats de conduite d'opérations d'ouvrages d'infrastructure, d'équipements publics ;

L'intervention en tant qu'investisseur bailleur, au travers de ses filiales (Rez-de-Ville, La Foncière) ;

L'accompagnement au développement économique et le développement de l'attractivité ;

L'exploitation de lieux et de bâtiments pour les opérations développées en interne et également pour le compte de tiers.